

Divulgence d'actes répréhensibles

L'employé qui souhaite divulguer un acte qu'il juge répréhensible peut le faire au moyen du formulaire suivant. Le formulaire permet de faire une dénonciation anonyme, si nécessaire. La divulgation d'actes répréhensibles peut aussi se faire en déposant une enveloppe, avec la mention CONFIDENTIEL, contenant toute l'information présente dans ce formulaire au bureau de M^{me} Josée Santerre, directrice des ressources humaines et de l'organisation scolaire et responsable des ACTES RÉPRÉHENSIBLES: Tout acte étant le fait, notamment d'un membre du personnel du collège dans l'exercice de ses fonctions, ou toute personne, société de personnes, regroupement ou autre entité à l'occasion de la préparation ou de l'exécution d'un contrat, incluant l'octroi d'une aide financière, conclu ou sur le point de l'être avec le Collège et qui constitue : - Une contravention à une loi ou un règlement applicable au Québec; - Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie; - Un usage abusif des fonds ou des biens de l'organisme, y compris ceux qu'il gère ou détient pour autrui; - Un cas grave de mauvaise gestion au sein de l'organisme, y compris un abus d'autorité; - Un acte ou une omission portant ou risquant de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement; - Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné ci-haut.

1. Désirez-vous laisser vos coordonnées pour obtenir un suivi à votre divulgation?

- Oui
 Non

2. Prénom et nom de famille du divulgateur :

3. Adresse courriel du divulgateur :

4. Autres moyens possibles de communication avec le divulgateur?
(Numéro de téléphone, adresse, etc.)

5. Quel est le nom complet de la personne ayant commis ou participé à l'acte répréhensible allégué?

6. Quel est le titre professionnel ou le poste occupé par cette personne?

7. Quelle est la direction ou l'unité administrative dans laquelle la personne mentionnée occupe cette fonction?

8. Par quels moyens pouvons-nous communiquer avec cette personne? (Ses coordonnées)

9. Est-ce qu'il y a une autre personne qui aurait participé à l'acte répréhensible allégué?

- Oui
- Non

Déposer ce formulaire dûment rempli à la Direction des ressources humaines et de l'organisation scolaire, au local A-113, dans une enveloppe scellée.